

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 4 novembre 2024

Délibération N° 04/11/2024 16

SUPPRESSION ET CREATION D'EMPLOI

=====
L'an deux mille vingt-quatre, le 4 novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 30 octobre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Thierry PLOUVIEZ, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Lucas CHASSAGNE, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
Mme Fatima ATTINI qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
M. Alain STEUX qui a donné procuration à M. Jean-Christophe CAMBIER
Mme Fabienne CAMUS qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration à M. Christophe LOURME
Mme Maggy JANSOONE

Était absent :

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
Vu le tableau des effectifs existant,
Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 30 octobre 2024,

Considérant ce qui suit :

Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc à l'assemblée délibérante de la collectivité de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Compte tenu des postes créés depuis plusieurs années, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants à titre rétroactif pour régularisation, suite à un contrôle de la trésorerie.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, de supprimer et de créer un emploi.

L'assemblée délibérante,

Décide

D'instituer selon le dispositif suivant :

La suppression, à compter du 4 novembre 2024, les emplois suivants ;

Filière Administrative

- 1 Rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet
- 7 Adjoints administratifs principaux 2^{ème} classe à temps complet
- 6 Adjoints administratifs à temps complet
- 1 Agent administratif à temps complet
- 1 Agent administratif qualifié à temps complet
- 1 Rédacteur chef à temps complet
- 3 Adjoints administratifs 1^{ère} classe à temps complet

Filière Technique

- 1 Adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet
- 21 Adjoints techniques à temps complet
- 5 Adjoints techniques 2^{ème} classe à temps non complet (28h)
- 1 Adjoints techniques 2^{ème} classe à temps complet
- 1 Adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet (22h)
- 1 Technicien supérieur à temps complet
- 1 Adjoint technique 1^{ère} classe à temps non complet (28h)
- 2 Adjoints techniques 1^{ère} classe à temps complet
- 2 Adjoints techniques 2^{ème} classe à temps complet

Filière Médico-sociale

- 2 Agents spécialisés 1^{ère} classe des écoles maternelles à temps non complet (28h)
- 1 Agent social de 2^{ème} classe à temps non complet (17h30)
- 1 Agent social de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 Educateur principal de jeunes enfants à temps complet
- 2 Agents spécialisés principaux 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps complet
- 2 Agents sociaux
- 2 Educateurs de jeunes enfants à temps complet
- 1 Infirmier soins généraux à temps complet
- 4 Auxiliaires de puériculture de classe normale à temps complet
- 4 Auxiliaires de puériculture principal 2^{ème} classe à temps complet
- 1 Infirmier de soins généraux de classe normale à temps complet

Filière Sportive

- 1 Educateur activités physiques et sportives principal 1^{ère} classe à temps complet

Filière culturelle

- 12 professeurs de musique à temps complet
- 1 Assistant d'enseignement artistique à temps non complet
- 1 Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à temps complet
- 1 Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à temps non complet (4h)
- 1 Assistant d'enseignement artistique principal 1^{ère} classe à temps non complet (7h30)
- 1 Assistant d'enseignement artistique à temps complet
- 1 Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} classe à temps complet
- 1 Assistant de conservation principal 1^{ère} classe

Filière animation

- 9 Adjoints d'animation à temps complet
- 1 Agent d'animation à temps complet

La création, à compter de la même date, les emplois suivants ;

Filière Administrative

- 2 Adjoints administratifs à temps complet
- 1 Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet

Filière Technique

- 1 Technicien principal 2^{ème} classe à temps complet
- 3 Adjoints techniques principal 1^{ère} classe à temps complet
- 1 Adjoint technique à temps non complet
- 3 Adjoints techniques à temps complet

Filière Médico-sociale

- 1 Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle à temps complet
- 1 Agent spécialisé principal 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps complet
- 1 Agent social à temps complet
- 1 Infirmier de classe normale à temps complet
- 4 Auxiliaires de puériculture de classe normale à temps complet

Filière Sportive

- 1 Educateur activités physiques et sportives principal 1^{ère} classe à temps complet

Filière culturelle

- 1 Assistant de conservation principal 1^{ère} classe à temps complet
- 1 Assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} classe à temps complet
- 3 Assistants d'enseignement artistique

Filière animation

- 1 Adjoint d'animation à temps complet
- 2 Adjointes d'animation principal 1^{ère} classe à temps complet

- Centre de loisirs pour les mercredis
 - 1 Directeur
 - 8 Animateurs
- Centre de loisirs pour les vacances
 - 1 Directeur
 - 1 Directeur adjoint
 - 10 animateurs
- Centre de loisirs pour les vacances d'été
 - 1 Directeur
 - 3 Directeurs adjoints
 - 20 animateurs

De modifier le tableau des effectifs,

D'inscrire au budget les crédits correspondants,

D'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent,

De charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération, qui prend effet à partir du 4 novembre 2024. »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 5 novembre 2024
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**



Tableau des effectifs

Grades ou Emplois	Cat	Effectifs Budgétaires	Effectifs pourvus			Total des effectifs pourvus	Effectifs non pourvus
			Titulaires	Contractuels	dont TNC		
1 - Filière Administrative							
Direction Générale des Services	A	1	1	0	0	1	0
Attaché principal	A	1	1	0	0	1	0
Attaché	A	2	2	0	0	2	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	3	3	0	0	3	0
Rédacteur principal 2ème classe	B	2	1	0	0	1	1
Rédacteur	B	1	0	1	0	1	0
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	8	8	0	0	8	0
Adjoint Administratif principal 2ème classe	C	3	1	0	0	1	2
Adjoint Administratif	C	3	3	0	0	3	0
Total		24	20	1	0	21	3
2 - Filière Technique							
Ingénieur principal	A	1	0	0	0	0	1
Ingénieur	A	1	1	0	0	1	0
Technicien principal 2ème classe	B	1	0	0	0	0	1
Technicien	B	1	0	1	0	1	0
Agent de maîtrise principal	C	4	2	0	0	2	2
Agent de maîtrise	C	5	2	0	0	2	3
Adjoint techniques principal 1ère classe	C	13	13	0	2	13	0
Adjoint techniques principal 2ème Cl	C	28	10	0	6	10	18
Adjoint technique	C	14	14	0	3	14	0
Total		68	42	1	11	43	25
3 - Filière Médico-sociale							
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	1	0	0	1	0
Educateur de jeunes enfants	A	1	1	0	0	1	0
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	2	2	0	2	2	0
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1	0	0	0	0	1
Agent social	C	1	0	0	0	0	1
<i>Sous filière sociale</i>		6	4	0	2	4	2
Infirmier de classe normale	A	1	0	0	0	0	1
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	B	1	0	0	0	0	1
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	4	2	1	0	3	1
<i>Sous filière médico-sociale</i>		6	2	1	0	3	3
Total		12	6	1	2	7	5
4 - Filière Sportive							
Educateur des activités physiques et sportives Ppal 1ere Cl	B	3	3	0	0	3	0
Total		3	3	0	0	3	0
5 - Filière Culturelle							
Bibliothécaire	A	1	1	0	0	1	0
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1	0	0	0	0	1
Assistant de conservation	B	1	1	0	0	1	0
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	1	0	0	1	0
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	1	0	0	1	0
Adjoint du patrimoine	C	1	0	0	0	0	1
<i>Secteur Patrimoine et Bibliothèques</i>		6	4	0	0	4	2
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	B	3	2	0	2	2	1
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	B	1	0	0	0	0	1
Assistant d'enseignement artistique	B	6	0	6	5	6	0
<i>Secteur d'Enseignement Artistique</i>		10	2	6	7	8	2
Total		16	6	6	7	12	4
6 - Filière Animation							
Animateur	B	1	1	0	0	1	0
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	2	2	0	0	2	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3	0	0	0	0	3
Adjoint d'animation	C	1	0	0	0	0	1
Total		7	3	0	0	3	4
Total des Emplois et Effectifs		130	80	9	20	89	41